



Rigaud

## AVIS PUBLIC

Est donné que les membres du conseil municipal, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 13 août 2018, à 19 h, à la salle du conseil de la Ville de Rigaud située au 106 de la rue Saint-Viateur (Hôtel de ville), statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **26, rue J.-Marc-Séguin — Remplacement d'une enseigne principale sur poteau – lot 4 026 349 – zone I-13**

- Demande ayant pour effet de permettre le remplacement d'une enseigne principale sur poteau sur un terrain autre que celui où se situe l'établissement, contrairement et tel qu'exigé au règlement de zonage numéro 275 2010, tel qu'amendé, article 11.2.

Toute personne et tout organisme intéressés pourront se faire entendre par le conseil avant que celui-ci ne statue sur cette demande de dérogation mineure.

Fait et donné à Rigaud, ce 26 juillet 2018.

Hélène Therrien, OMA  
Greffière

Hôtel de ville  
106, rue Saint-Viateur  
Rigaud (Québec)  
J0P 1P0

Ateliers  
municipaux  
391, chemin  
J.-René-Gauthier

Caserne de  
pompiers  
7, rue Jules-A.-  
Desjardins

Bibliothèque  
102, rue St-Pierre

Téléphone :  
450 451-0869  
Télécopieur :  
450 451-4227